

présence de M. Cadot, du colonel Stoffel et de M. Guigue, que j'étais parvenu à faire adjoindre à MM. les ingénieurs.

Le lendemain, M. Thiollière recevait de M. de Franqueville une lettre (P. J., n° 7) confirmant ce que je lui avais annoncé relativement à l'opinion de l'Empereur. Elle contenait la copie d'une Note de la main de Napoléon III et était conforme aux indications fournies par le colonel de Gœler; elle justifiait la détermination à laquelle nous nous étions arrêtés. Ce curieux document inédit, qui montre à la fois l'intérêt et la part directe que Napoléon III prenait à ces recherches, mérite d'être reproduit intégralement ici :

« Les Helvètes voulant traverser la Gaule pour se rendre
« en Saintonge, s'étaient dirigés de Genève sur la Saône,
« en passant par le pas de l'Écluse.

« César avait établi son camp probablement vers la partie
« nord de Lyon (10) ; il apprend par ses éclaireurs que les
« Helvètes ont déjà, aux trois quarts, passé la Saône sur
« des radeaux ou des bateaux joints ensemble; il ne restait
« donc plus qu'environ 28,000 combattants sur la rive
« gauche. Il part à minuit, avec trois légions, de Lyon et
« arrive le lendemain matin. Où se trouvaient les Helvètes ?

« Sans aucun doute à une petite journée, ce qui nous

(10) Napoléon III suivait pour ces deux faits l'opinion du baron de Gœler qui avait écrit : *Es blieb den Helvetiern nur der eine durch das Gebiet der Sequaner führende Weg zu nehmen übrig, der heutigen Tags von Fort de Cluse in das Semine-Thal..... nach Lyon und Macon führt.* (*Cæsar's Gallischer Krieg*, p. 11), et plus loin : *Auf dessen (Lugdunum) Nordseite zwischen dem Rhone und der Saone er (Cæsar) ein Standlager schlug.* (*loco dicto*, p. 14).